

# LE P'TIT CURIEUX



Joyeuses fêtes!



volume 6 • numéro 1 • Décembre 2012  
5 ans déjà!



# Le mot du coordonnateur

**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1<sup>er</sup> mars 2013.  
Merci !**

## Collaborateurs :

**François Bernard  
819-397-4616**

**Ghislaine B Lampron  
819-397-5664**

**Erika Faucher**

**Marie-Claude Rocheleau  
819-397-2964**

**France Valence  
819-397-2539**

Bonjour,

Déjà 5 ans que le P'tit Curieux entre dans votre maison à tous les trimestres. En premier lieu, je veux remercier les membres bénévoles de la conception de votre journal soit Mesdames Ghislaine B. Lampron, Marie-Claude Rocheleau, France Valence, Catherine Paradis, Érika Faucher, Dave Lussier, Tyffany Sauvage qui au cours de ces 5 dernières années ont pris le temps pour vous offrir le meilleur d'eux-mêmes afin que votre journal soit le plus vivant possible.

Merci aussi à tous les organismes de notre milieu pour vos articles plus intéressants les uns que les autres à tous les trimestres nous permettant aussi de vous informer des activités dans notre municipalité.

Merci enfin à vous tous qui nous lisez trimestre après trimestre, qui participez à nos concours et qui nous envoient vos commentaires qui nous permettent de s'améliorer.

Que cet anniversaire soit l'occasion de prendre un nouvel élan afin de mieux répondre à vos attentes et faire que notre petit journal soit pour vous un incontournable dans vos lectures.

**Pour célébrer son 5<sup>e</sup> anniversaire, Le P'tit Curieux organise un fabuleux concours. En effet, nous distribuerons plus de 650\$ en prix aux gagnants et participants à notre concours.**

Pour participer, vous aurez à nous raconter par écrit **votre St-Lucien**. Nous vous demandons donc de composer un court texte d'une page environ dans laquelle vous nous ferez part soit d'une anecdote ou simplement une histoire réelle ou fictive qui se passe à St-Lucien.

La durée du concours sera du 20 décembre 2012 au 20 janvier 2013. Vous pourrez déposer vos textes au Dépanneur St-Lucien, à la municipalité ou les faire parvenir à mon adresse courriel. Nous profiterons de l'assemblée générale de la Société St-Jean-Baptiste de St-Lucien le 10 février 2013 pour faire connaître le nom des gagnants et nous publieront les trois textes dans notre édition du mois de mars 2013.

Les prix seront distribués comme suit : 1 prix de 50\$ pour les 5 à 12 ans, 1 prix de 75\$ pour les 13 à 17 ans, 1 prix de 200\$ pour les 18 ans et plus et plusieurs prix de participation dont une œuvre d'art d'un artiste local reconnu, soit M. Luc Leclerc. Nous remercions la participation financière de la caisse populaire Desjardins et la Société St-Jean-Baptiste.

En terminant, je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux pour ce Noël qui vient. Que la paix, l'amour et la fraternité règnent dans votre maison en ce temps de réjouissances et de rencontres et que la nouvelle année vous comble de santé, de bonheur et de succès dans tous vos projets.

François Bernard  
Coordonnateur  
[bernardf58@hotmail.com](mailto:bernardf58@hotmail.com)



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, nous sommes en réflexion sur l'avenir de Saint-Lucien. Nous avons entrepris une démarche en ce sens. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris quelques minutes de leur temps pour répondre au document reçu par la poste sur le sujet. Une consolidation de l'information a été réalisée. Cette dernière sera utilisée dans la deuxième étape de notre démarche. Votre opinion sur la situation actuelle et votre vision de l'avenir sont importantes pour nous. Nous fêterons cette année la cinquième édition de notre journal municipal «Le P'tit Curieux». Les membres du Conseil municipal remercient l'ensemble des bénévoles et des organismes locaux qui ont contribué à faire de cette initiative un grand succès.

Au niveau du bureau municipal, une invitation a été lancée afin de permettre à notre communauté de constater les rénovations effectuées ainsi que les aspects fonctionnels et opérationnels apportés au milieu de travail des employés et des élus. Merci à toutes les personnes qui ont répondu positivement à notre invitation.

Au niveau de l'école, des demandes de propositions pour le système d'alarme ont été lancées. Le contrat a été octroyé à la firme Protectron. La mise à niveau du système d'alarme et de prévention incendie est complétée. Une porte ouverte a eu lieu en novembre. Notre population a été invitée à visiter son école et ainsi leur permettre d'apprécier la qualité des rénovations. Nos enfants recevront dorénavant leur éducation dans un lieu accueillant, salubre et sécuritaire. Merci à toutes les personnes qui ont démontré leur intérêt en se déplaçant pour cette visite.

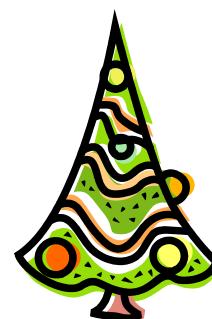
Le temps des fêtes de Noël et du Jour de l'An approche à grands pas. Les membres du Conseil municipal ainsi que les employés municipaux vous souhaitent de partager de bons moments avec votre famille et vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont nos vœux les plus chers pour vous et vos proches.

Joyeuses Fêtes !

*Suzanne Pinard Lebeau*

*Suzanne Pinard Lebeau, maire*

QQ QQ QQ



Bonjour,

Profitez de cette période des fêtes pour privilégier les autres de votre présence dont vous pourrez bénéficier mutuellement de ces moments partagés.

Joyeuses Fêtes !

*Lynda Lalancette, dg/secr.-trés.*





## PRÉVENTION INCENDIE

par Joel Perron, préventionniste



### CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LE TEMPS DES FÊTES

Gardez de bons souvenirs de votre temps des fêtes en suivant les conseils décrits ci-dessous. Vous éviterez ainsi des incidents fâcheux comme un incendie ou une surcharge électrique.

Joyeux temps des fêtes !

#### L'arbre de Noël

- Achetez un arbre qui vient d'être coupé; il restera vert plus longtemps et posera moins de risques d'incendie.
- Un arbre ayant une plus forte teneur en eau est plus sécuritaire; vérifiez toujours s'il est frais avant de l'acheter. Si l'arbre est frais, très peu d'aiguilles tomberont au sol lorsqu'on le frappe contre le sol. Les aiguilles devraient se relier et non se casser et la résine sur la souche devrait être collante.
- Placez l'arbre dans un support à pattes bien espacées pour un meilleur équilibre et ayant un gros réservoir d'eau dans lequel la base du tronc doit être immergée. Surveillez le niveau d'eau dans le réservoir.
- Installez l'arbre dans un endroit loin des sources de chaleur telles que radiateurs, postes de télévision, foyers, conduits de chauffage et fenêtres ensoleillées. N'obstruez pas les portes et les fenêtres.
- Ne mettez jamais de bougies allumées dans l'arbre.
- Sortez l'arbre dehors immédiatement après les fêtes.

#### Les décorations

- Choisissez des décorations qui sont ininflammables, non combustibles et non conductrices.
- Si vous avez des enfants ou des animaux domestiques, n'utilisez pas de décorations qui sont trop petites.
- Évitez d'utiliser les cheveux d'ange et la neige en aérosol qui constituent un mélange qui peut être très combustible.
- Ne mettez pas de décorations métalliques sur l'arbre. Si elles entrent en contact avec des fils électriques défectueux, elles présenteront un risque d'électrocution.

#### Les lumières

- Utilisez exclusivement les jeux de lumières certifiés par la CSA.
- Utilisez les jeux de lumières qui conviennent à l'environnement. Les jeux de lumières d'intérieur

ne doivent pas être utilisés à l'extérieur parce qu'ils ne sont pas dotés de raccordement à l'épreuve des intempéries. Rappelez-vous également que certains jeux de lumières d'extérieur dégagent trop de chaleur à l'intérieur.

- Vérifiez tous les jeux de lumières avant de les utiliser. Vérifiez s'il y a des ampoules craquelées ou des fils effilochés, brisés ou nus. Jetez les jeux défectueux.
- N'utilisez pas d'ampoules électriques sur les arbres métalliques. Un système électrique défectueux pourrait mettre l'arbre sous tension et électrocuter toute personne qui entre en contact avec l'arbre. Illuminez plutôt les arbres métalliques à l'aide de projecteurs placés à une bonne distance de l'arbre et hors de portée de tous.
- Éteignez toutes les décorations illuminées avant de vous coucher ou de sortir.

#### Les bougies

- Placez les bougies sur une surface stable, loin de tout article qui pourrait s'enflammer.
- Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance.
- Placez les bougies à un endroit loin des courants d'air, rideaux et hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Éteignez les chandelles avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.

#### Le foyer

- Les emballages tels que boîtes, cartons et autres ne doivent pas être brûlés dans le foyer. Ils se consument trop rapidement et produisent trop de chaleur pour ce genre de construction.
- Ne suspendez pas de bas de Noël sur le manteau du foyer quand il y a un feu de foyer.
- Placez toujours un pare-étincelles en avant du foyer afin de vous protéger contre les étincelles qui s'échappent.
- N'utilisez jamais d'essence ou autre liquide inflammable pour démarrer un feu de foyer.
- Ne vous servez que du bois desséché ou sec.
- Ne laissez jamais le foyer ou le feu se consumer sans surveillance.
- Ramassez régulièrement les cendres. Placez-les dans un contenant de métal et entreposez-les à l'extérieur, loin des matières inflammables.
- Ne vous servez pas de l'arbre de Noël comme bois de chauffage.



## PRÉSENTATION DU SIUCQ (Services d'Intervention d'Urgence du Centre du Québec)

Nous voudrions vous inviter à rencontrer le service du SIUCQ le 9 février à la salle Eugène Caillé de Saint-Félix-de-Kingsey. Cette activité sera dans le cadre de

la fête d'hiver de Saint-Félix et se déroulera de 10h00 à 15h00. Durant cette activité vous pourrez rencontrer les bénévoles du SIUCQ qui vous expliqueront les différents aspects de leur organisme. Vous pourrez aussi voir la flotte de véhicules de ces derniers.



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



### Séance d'ajournement - 19 septembre 2012

- Aménagement - locaux municipaux, 5280 7<sup>e</sup> rang: a) Chaises: Résolu de faire l'achat de 5 chaises pour les employés et Mme la Mairesse ainsi que 6 chaises de visiteurs, le tout pour un montant de 3 029.45\$. Cette résolution abroge et remplace la résolution 2012-09-17; d) Drapeaux : Résolu de faire l'acquisition de deux mts de 20 pieds auprès de Tecnima comprenant les divers accessoires ainsi que leurs installations pour une somme de 1 446.00\$ plus taxes; e) Gouttières : n'ayant pas assez d'informations, cet item n'est pas traité; f) Vérifications diverses : gâche et sonnette.
- Porte ouverte - Service Incendie : Résolu d'autoriser la tenue d'une porte ouverte le 13 octobre afin de faire connaître les services en incendie à la population de St-Lucien (approximatif 400\$ + coût service St-Cyrille).

### Séance ordinaire - 1<sup>er</sup> octobre 2012

- Centre communautaire - Éclairage : Mme la Mairesse indique qu'une rencontre a eu lieu avec l'électricien et qu'on est en attente d'une proposition.
- Planification stratégique : Mme la Mairesse invite la population à remplir le questionnaire.
- Aménagement - locaux municipaux, 5280 7<sup>e</sup> rang : a) Chaises de bureau et visiteurs : Mme la Mairesse indique que la livraison est prévue le 22 octobre 2012; b) Chaises élus : Mme la Mairesse indique que les chaises sont commandées; c) Climatisation (bureau de la directrice générale) : Mme la Mairesse indique que l'installation est complétée;
- d) Conformité marches et rampes : Mme la Mairesse indique la situation et que les correctifs nécessaires seront apportés pour respecter les normes; e) Annonces « Mairie - St-Lucien » : N'ayant pas suffisamment d'information, cet item n'est pas traité.
- Processus d'encaissement - règlement de taxation : Considérant une demande pour le retrait des pénalités et intérêts causés par le non-respect des échéances au compte, en raison de versements

effectués électroniquement auprès d'un autre fournisseur que la municipalité. En conséquence, il est résolu de maintenir l'application de la pénalité et intérêt à la réception des versements au compte de la Municipalité de Saint-Lucien.

- Transferts budgétaires : Résolu d'autoriser les transferts budgétaires proposés.
- Habits de pompiers : Résolu d'accepter la proposition de la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey concernant les équipements incendie récupérés pour une somme de 720\$.
- Vérification des points d'eau : Résolu d'autoriser la vérification du débit des points d'eau, comprenant la vérification annuelle, pour une somme de 1 350\$ plus taxes, le tout sous la supervision de notre préventionniste.
- Schéma de couverture de risques : Résolu de confirmer à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) que toutes les mesures prévues à notre plan de mise en œuvre, dont la date de finalisation est atteinte, ont été réalisées et complétées.
- Porte ouverte - Service Incendie : Mme la Mairesse invite les gens à participer à la porte ouverte qui se tiendra le 13 octobre.
- 9<sup>e</sup> rang Simpson - Certificat de réception définitive des ouvrages : Résolu d'autoriser le versement final de la retenue à Pavage Veilleux (1990) Inc. pour la somme de 10 889.68\$.
- Dossier M. Bilodeau- Chalet dans les arbres : Mme la Mairesse indique que le dossier est réglé.
- École : a) Recouvrement suite aux travaux de drain : Mme la Mairesse mentionne la réparation d'asphalte qui sera à effectuer; b) Règlement d'emprunt 2012-028 : Mme la Mairesse indique que le dossier est présentement en processus; c) Sanitaires (retenue complète) : Mme la Mairesse indique que le dossier est en attente que les ajustements soient complétés; d) Parement (retenue pour la maçonnerie de 4 000\$) : Mme la Mairesse mentionne qu'une rencontre est prévue pour le 2 octobre 2012 pour la vérification.



## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### Séance ordinaire - 5 novembre 2012

- Rapport du Maire : Mme la Mairesse souhaite la bienvenue à l'assistance et présente son rapport annuel (le rapport a été transmis par courrier à la population).
- Déclaration d'intérêts financiers : La directrice générale indique que l'ensemble des déclarations d'intérêts des élus ont été reçues et un relevé de dépôt a été transmis au MAMROT (Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Organisation Territoriale).
- Serment des élus municipaux - règlement 2011-023 : Les serments des élus municipaux relatifs à leur code d'éthique et de déontologie ont été complétés et mis au livre des minutes le 29 octobre 2012.
- Avis de motion - Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la Municipalité de Saint-Lucien : Mme Marie-Claude Rocheleau donne avis de motion avec dispense de lecture et a présenté le code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la Municipalité de Saint-Lucien.
- Centre - éclairage : Résolu d'accepter la correction de l'éclairage du centre par « Clément Grenier & Frères » pour la somme de 468.50\$ plus taxes, modifiant l'installation à quatre (4) tubes afin d'adapter l'installation aux ballasts existants.
- Mairie : a) Souches et bases de béton : Résolu d'octroyer les retraits des souches ainsi que des bases de béton à J-Noel Francoeur Inc. pour la somme de 830\$ selon les indications à la soumission déposée; b) Enseigne Mairie : Résolu d'octroyer à Pieuxxtrême la pose de 2 pieux au montant de 3000\$ plus taxes pour l'installation de l'enseigne de la Mairie au 5280 7<sup>e</sup> rang; c) rampes : Résolu d'octroyer à Atelier Soudure MD la modification des rampes existantes afin de répondre aux normes suite au retrait des marches lors du drainage à la Mairie au 5280,7<sup>e</sup> rang, au montant de 325\$ plus taxes.
- Mise à jour - rapport d'évaluation des bâtiments rénovés : Résolu d'octroyer la mise à jour des rapports d'évaluation pour le 5280 et 5330, 7<sup>e</sup> rang par l'évaluateur Daniel Bouchard, évaluateur agréé, pour une somme maximale de 1 000\$.
- Dépôt rapport comptable : Tel que prescrit au règlement pour le suivi budgétaire, le rapport comparatif est déposé séance tenante.
- Transferts budgétaires : Item retardé.
- Carrefour Jeunesse-Emploi : Résolu de participer financièrement au programme Trio Étudiant Desjardins pour l'Emploi, édition 2013, et que cette participation est conditionnelle à la

participation d'un citoyen de Saint-Lucien auprès d'un organisme paroissial à but non lucratif.

- Réserves d'eau - Entretien d'hiver : Résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à conclure les ententes et ainsi permettre à Mme la Mairesse ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière de signer les documents nécessaires pour la conclusion de ses dites ententes, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.
- Prises d'eau incendie : Résolu d'autoriser la réparation de deux prises d'eau incendie pour leur remise en fonction le plus rapidement possible et de prévoir une amélioration afin d'augmenter le débit, donc le budget utilisé pour ces travaux sera celui prévu pour un nouveau réservoir incendie.
- Camion - Pneus d'hiver : Résolu de faire l'achat de roues et de pneus pour le camion municipal au Centre Pneu Patry pour une somme de 1 115.40\$ plus taxes (comprend l'installation).
- Norme pour thermomètre : Information pour l'implantation d'un panneau par un comité sur une route numérotée - donc, il n'y a pas de restriction au niveau du MTQ s'il est hors de leur emprise. Suggestion du Conseil pour l'implantation d'un panneau représentatif sous forme de thermomètre à l'avant du centre communautaire à côté du tableau d'annonces.
- Gaz de schiste - Signature pour propriétés municipales : Résolu d'autoriser la direction à signer les documents au nom de la Municipalité de Saint-Lucien, refusant l'accès pour étude et/ou l'exploitation de gaz de schiste pour l'ensemble des propriétés municipales.
- Demande CPTAQ - Benoit Fontaine : Résolu d'appuyer la demande de M. Benoit Fontaine auprès de la CPTAQ pour cession-rectification d'une partie de terrain d'une superficie de 8 479.4 mètres carrés.
- Modification règlement de zonage P1 (projet centre multifonctionnel) : Résolu de modifier le règlement 03-90 de zonage : ajout à l'article 3.2.3 « à l'exception de la zone P1 pour l'usage public et institutionnel Groupe 1, la superficie d'un bâtiment accessoire peut excéder celle du bâtiment principal ».
- École : a) Parement - demande de paiement : Résolu d'accepter la demande de paiement au montant de 4 557\$; b) grillages : Résolu d'octroyer à Atelier Soudure MD la confection de nouveaux grillages pour les fenêtres de l'école au montant de 5 417\$ plus taxes; c) sanitaires (buvettes) : Nous sommes en attente d'une proposition pour descendre une ou deux buvettes;



### Séance ordinaire - 5 novembre 2012 (suite)

- d) système d'alarme : Résolu d'octroyer à Protectron Drummond Inc. la mise à niveau du système d'alarme de l'école afin d'ajouter une section incendie reliée à une centrale pour une somme d'environ 2 069.40\$.
- Dépliants nouveaux arrivants : Résolu d'octroyer à Mme Catherine Paradis la mise en page du dépliant pour les nouveaux arrivants pour une somme de 100\$.
- Publicité - Annonce Bulletin Paroissial : Résolu de renouveler notre publicité au feuillet paroissial au montant de 70\$.
- Tirage P'tit Curieux : Félicitation a Mme Ghislaine St-Sauveur qui se mérite un livre, une commandite de la Société St-Jean-Baptiste du Centre du Québec.

### Séance extraordinaire - 26 novembre 2012

- Règlement 2012-029 - Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Municipalité de Saint-Lucien : Résolu d'adopter le code d'éthique et de déontologie pour les employés.
- Transferts budgétaires - équilibration : Résolu d'approuver les transferts de fonds proposée afin d'équilibrer le budget selon les réalisations à ce jour et les prévisions d'ici la fin de l'année.
- Carrières-sablières : Résolu d'autoriser un transfert annuel représentant 15% des revenus en carrières et sablières, en administration, tel que prévu à notre règlement à cet effet.
- Modification règlement d'urbanisme : Résolu de modifier le règlement administratif afin de modifier les sanctions prévues à l'article 2.3.5.
- Modification règlement de zonage : Résolu de modifier le règlement de zonage afin d'y inclure « Remise temporaire, Abri Soleil » à l'article 1.9 ainsi que des normes applicables pour ces constructions aux articles 3.2.9 et 3.2.10.
- Modification règlement administratif du lotissement et de zonage : Résolu de modifier les règlements administratifs de lotissement et de zonage en modifiant l'article 5.5 pour déterminer les normes applicables à la zone « H 12 ».
- Comité Sécurité Civile : Résolu de maintenir la nomination de Mme Ghislaine B. Lampron au titre de coordonnatrice des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Lucien et de nommer M. Raymond Breton comme adjoint, pouvant remplacer la coordonnatrice en cas d'incapacité de celle-ci.
- Génératrice : Résolu de désigner l'inspecteur municipal comme responsable pour la réalisation des essais annuels afin d'obtenir des équipements adéquats à cette fonction.

### Séance ordinaire - 3 décembre 2012

- Liste des comptes impayés : Résolu que les comptes qui auront toujours des arrérages de plus d'un an ou ayant été déterminés par ledit Conseil, ces propriétaires auront une correspondance par courrier recommandé avant la transmission à la MRC de Drummond afin de les prévenir des procédures qui suivront le cas échéant.
- Avis de motion - règlement taxation pour l'année 2013 : Avis de motion est donné afin que soit présenté pour adoption un règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2013.
- Calendrier des séances du Conseil 2013 : Résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013 qui se tiendront principalement le lundi et qui débuteront à 19h30 : 14 janvier (2<sup>e</sup> lundi) - 4 février - 4 mars - 2 avril (mardi, lendemain du jour férié) - 6 mai - 3 juin - 2 juillet (mardi, lendemain du jour férié) - 12 août (2<sup>e</sup> lundi) - 3 septembre (mardi, lendemain du jour férié) - 1<sup>er</sup> octobre (mardi) - 11 novembre (2<sup>e</sup> lundi) - 2 décembre. Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit une municipalité.
- Horaire bureau - période des fêtes : Résolu de fermer le bureau municipal au public durant la période du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013 inclusivement.
- Bourses étudiantes - volet municipal - édition 2012-2013 : Résolu de verser un montant de 350\$ pour notre participation d'une bourse de Saint-Lucien qui sera remise à un étudiant de notre territoire en fonction des critères de réussite scolaire.
- Conditions des employés municipaux : Résolu de mandater Mme la Mairesse ainsi que la directrice générale à signer et transmettre un document établissant les conditions pour l'année 2013 pour chacun des employés municipaux, le tout selon la décision du Conseil municipal.
- Renouvellement MMQ - Assurances 2013 : Résolu de renouveler notre assurance avec MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec) pour l'année 2013 au montant de 33 777\$ plus taxes (aug. 628\$/1.90%) considérant que des avenants sont en cours de traitement lesquels seront facturés en sus.
- Avis de motion - règlement sur les activités commerciales liées à la vente, à l'achat ou à l'échange de métal : Avis de motion est donné pour l'adoption du règlement.



## Les nouvelles du conseil municipal (suite)

### Séance ordinaire - 3 décembre 2012 (suite)

- ARDAD - Autorisation : Résolu d'autoriser le club de motoneige ARDAD Drummondville de traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2012-2013 respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation et de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce, à leurs frais.
- Entente Warwick - Loisirs et culture : Résolu de renouveler notre entente inter municipale relative

aux loisirs et à la culture avec la ville de Warwick pour l'année 2013 comprenant un déboursé de 593.20\$ pour y accéder.

- Taux 2013 - pour les déplacements : Résolu d'établir à 0.49\$ du kilomètre le taux de remboursement pour les déplacements des employés ainsi que pour ceux des élus à l'extérieur de la municipalité.



### Gens d'affaires de St-Lucien, c'est le temps de vous faites-vous connaître !

Nous sommes à terminer un *feuillet de bienvenue pour les nouveaux arrivants* dans notre municipalité et aimerions ajouter les coordonnées des gens d'affaire. Vous pouvez faire parvenir ces dernières à François Bernard au 1873 Rte des Rivières, St-Lucien ou par téléphone au 819-397-4616 ou encore par courriel au [bernardf53@hotmail.com](mailto:bernardf53@hotmail.com). Vous avez jusqu'au 7 janvier pour nous faire parvenir ces informations.



### Vie paroissiale/la fabrique

Voici un extrait de l'hommage que nous avons rendu à *Nicole Comeau Provencher* lors du rassemblement annuel de la paroisse St-Luc tenue à St-Félix le 7 octobre 2012.

« Nicole,



Un gros merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la Guignolée 2012. Nous avons ramassé 1 465.04\$ ainsi que des denrées de toutes sortes en abondance. Merci au comité organisateur : Denise Mercier, Yvonne Hamel, Ghislaine St-Sauveur et Anne-Marie Lavoie. Un gros merci aux cuisinières pour la soupe, les fèves au lard et le dessert. C'est toujours très apprécié. Joyeuses Fêtes ! Gilles Bouchard

C'est le temps de souligner ton labeur et ta grande générosité pour tes 34 ans de précieux et loyaux services comme organiste et directrice de chorale à Saint-Lucien. Tu succédais ainsi à ton père, Léo Comeau, que tu remplaçais déjà à l'occasion.

Nicole, en bonne *rassembleuse*, tu ne ménageais ni ton temps, ni tes énergies pour nous apprendre de nouveaux chants afin de rendre nos célébrations toujours plus priantes. Tu n'hésitais pas à demander aux membres de ta famille et à quelques personnes de la paroisse, jeunes et adultes, de se joindre à nous pour les célébrations des fêtes, spécialement à Noël pour la messe de minuit.

Épouse, mère de famille, organiste, directrice de chorale, on aurait pu penser que c'était suffisant, mais non! Tu as été aussi sacristine. Si les nappes d'autel étaient propres et bien repassées et les lampions bien nettoyés, c'était aussi grâce à toi. Ce n'est un secret pour personne que tu continues encore aujourd'hui à accomplir ce travail.

Bien malgré toi, la maladie t'a obligée en 2011 à cesser tes activités comme organiste, mais tu trouves encore le moyen d'agrémenter nos célébrations de chants religieux tirés de CD que tu collectionnes. Tu t'occupes toujours du visuel pour les différents thèmes de l'année liturgique, bien sûr avec l'aide d'une équipe de bénévoles. On peut dire, sans exagérer, que le bénévolat a toujours fait partie de ta vie. Pour ta persévérance, ton amour de la musique, ta joie de vivre et ta grande disponibilité, nous te disons des milliers de fois « Merci ».





Bonjour,

Je me pose des questions sérieuses sur l'avenir de la communauté chrétienne de St-Lucien. Qu'est-ce qui pourrait expliquer la faible participation religieuse, la faible réponse aussi à nos demandes de financement? Est-ce une mode, manque de temps, indifférence, manque de solidarité, pauvreté ou que sais-je encore? Il y a sûrement un malaise et j'aimerais bien en connaître la cause. Certains boudent encore le regroupement mais je peux vous assurer qu'il n'en coûte pas plus cher pour fonctionner qu'avant et que toutes les sommes recueillies sont comptabilisées à notre crédit.

En 2010 les revenus étaient de 25 930.76\$ incluant 12 970\$ en CGA et les dépenses de 31 524.30\$ d'où le déficit de 5 593.54\$. Ce budget a servi à assurer les services religieux et l'entretien de l'église, le déneigement, l'entretien des pelouses, les assurances, le chauffage, l'électricité. Ce qui me fait dire qu'il nous faut un minimum de 15 000\$ à 20 000\$ en contribution.

Bilan 2010	Revenus	Dépenses	Profit ou déficit
St-Cyrille	136 238.19	133 953.31	+2 284.88
St-Félix	58 926.96	40 040.18	+15 886.18
St-Joachim	13 476.29	14 603.12	-1 126.83
St-Lucien	25 930.76	31 524.30	-5 593.54

C'est tout un tour de force de faire vivre une communauté chrétienne dans un milieu avec à peine 30 000\$. Ce n'est même pas le salaire d'un travailleur de la classe moyenne. Une chose est

certaine, nous envoyons 725 lettres de financement à chaque année et nous n'avons un retour que d'environ une centaine de familles. Cette année par exemple, à ce moment-ci nous avons reçu 90 réponses dont 75 donateurs pour une somme de 11 345\$. Nous sommes encore loin de notre objectif de 15 000\$ à 20 000\$.

Imaginez seulement si la majorité des familles croyantes répondaient à notre invitation, si chacune voulait faire sa petite part, nous n'aurions aucune difficulté à boucler et même à mettre de l'argent de côté afin de prévenir toutes éventualités. Nous nous sommes battus pour garder notre école à St-Lucien et je crois que c'est tout aussi louable de vouloir conserver notre église. Un village sans clocher serait assez triste. Nous n'avons pas le même pouvoir de taxation des municipalités; le nôtre est laissé à la discrétion, à la conscience et à la générosité de chaque paroissien.

En terminant, je n'ose imaginer ce qu'il adviendra de notre église et des services religieux, une fois que nous n'aurons plus suffisamment de revenus? Je crois qu'il faut se prendre en main si nous ne voulons pas être à la charge des autres communautés de la paroisse St-Luc. Est-ce qu'il faudra envisager de fermer l'église l'hiver comme à St-Joachim afin de sauver quelques sous? Nous cherchons des moyens, des arguments pour vous convaincre. Si vous êtes encore croyant, si vous êtes convaincu, si vous avez des suggestions, des questions, vous pouvez communiquer avec moi.

Gilles Bouchard, marguillier tél : 819-397-2893



Bonjour,

Déjà le dernier mois de l'année est arrivé. Notre assemblée des fermières a eu lieu le 5 décembre dernier et a débuté avec un bon repas traditionnel des fêtes.

A L'occasion de Noël et de la nouvelle année profitons de ces quelques jours de vacances pour découvrir le vrai bonheur qu'apportent les relations humaines avec l'entourage.

À chacun de vous, je fais des vœux pour que Noël soit une journée remplie d'amour. N'est-ce pas là le cadeau le plus précieux qui donne le vrai bonheur? Heureux temps des fêtes!

Notre prochaine assemblée aura lieu le 9 janvier 2013. Bienvenue à toutes!

*Simone Houle*

Présidente

## Le Cercle des Fermières





Bonjour chers amis de la Fadoq St-Lucien.

Je veux tout d'abord remercier et féliciter les responsables du journal « Le Petit Curieux » pour leur magnifique travail, leur bénévolat et leur grande persévérance. Le journal a déjà 5 ans. Bravo, car ce n'est pas évident de ramasser et de vérifier toute cette documentation 4 fois par année. C'est un excellent moyen de communication dont on ne saurait plus se passer.

Le Temps des Fêtes est un moment privilégié pour faire le plein de bonheur. Je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos enfants et petits-enfants dans la pure tradition de nos ancêtres. Les cadeaux au pied de l'arbre, la messe avant le réveillon, la bénédiction du jour de l'An, enfin la vraie magie qui opère encore dans nos coeurs d'enfants.

Heureuses Fêtes à vous tous ! Bonne Année 2013 et surtout bonne santé et plein d'amour.

Voici le calendrier de nos activités en 2012-2013.

- 4<sup>e</sup> samedi du mois (sauf juin, juillet, août) : soirées de danse avec le duo Francclair. La participation augmente de plus en plus. Bienvenue à tous!
- 9 janvier : reprise de nos activités à 14h les mercredis au centre communautaire
- 27 janvier : à 13h30, Bingo au profit de la communauté religieuse de St-Lucien
- 20 février : dîner de la St-Valentin (le lieu est à confirmer)
- 10 mars : à 13h30 Bingo au profit de la Fadoq
- Dîner à la cabane à sucre chez Ti-Père, fin mars ou début avril
- 24 avril : à 14h, assemblée générale de Fadoq St-Lucien
- 25 mai : à 16h30, souper, soirée dansante pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du club Fadoq St-Lucien (Méchoui) et fin de la saison.



Gilles Bouchard,

## *L'Université du 3<sup>e</sup> âge*

### Programme des activités de l'UTA-Centre-du-Québec pour l'hiver 2013

**Les conférences** du lundi de 13h 30 à 15 h 30, reviennent avec cinq thèmes très différents :

- La prise de décisions des Nations unies durant le génocide du Rwanda - Les mangeoires d'oiseaux -
- Les sept merveilles du monde antique - Introduction aux nouvelles technologies ( iPod, iPad...) -
- Les caisses populaires Desjardins à Drummondville. **Du 28 janvier au 25 février.**

Un cours d'histoire vous est offert les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 : **Histoire du Québec, le Régime britannique**, *Claude Tessier*. **Du 30 janvier au 27 février** (5 semaines)

Les ateliers d'espagnol, *Diane Lefebvre*, auront lieu de 9 h 30 à 11 h 30 : Espagnol avancé (lundi), Espagnol élémentaire (mardi), espagnol intermédiaire (jeudi). **Du 14 janvier au 28 mars.**

Les ateliers d'anglais intermédiaire, *Léonard Desfossés*, auront lieu les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 et les ateliers d'anglais élémentaire seront offerts les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30. **Du 16 janvier au 27 mars.**

Activités physiques : **Tai chi**, *Gérald Yergeau*  
**Tai chi - Forme I**, les mardis, de 13 h 15 à 14 h 15  
**Tai chi - Forme II**, les mardis de 14 h 30 à 15 h 30.  
**Du 15 janvier au 9 avril.**

**Endroits où les cours ont lieu** : SERD - Syndicat de l'enseignement

au 2455, boul. Lemire, Drummondville  
sauf les cours de tai chi qui seront donnés au Centre communautaire Pierre-Lemaire, 325, boul. Saint-Joseph Ouest, Drummondville

**Inscription et information** : le jeudi 10 janvier, de 13 h 30 à 15 h 30 au local du SERD, 2455, boul. Lemire, Dr'veille

**À partir du 15 décembre**, pour les inscriptions en ligne et la description complète des activités, veuillez consulter : [www.usherbrooke.ca/uta/prog/cqc/](http://www.usherbrooke.ca/uta/prog/cqc/)

Pour plus d'informations : Danielle Veilleux : 819 472-1213 / Louiselle Dumont : 819 472-1631, Danielle Lemaire : 819 472-1268

Pour l'automne 2012, nous comptons 245 inscriptions aux cours et aux autres activités de l'UTA.

**Notez bien** : pour les étudiantes et les étudiants des sessions automne 2012 et hiver 2013, le lundi 25 mars 2013, de 14h à 17h, **assemblée générale avec buffet et animation**. Cette rencontre se tiendra au Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste au 114, 18<sup>e</sup> avenue, Drummondville

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, j'aimerais vous souligner que le jour d'anniversaire du drapeau du Québec sera le 21 janvier prochain. À cette occasion, des membres du conseil de la section locale visiteront les élèves de notre école afin de partager avec eux l'histoire de notre fleurdelisé.

De plus, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Lucien prépare son assemblée générale annuelle. Les membres se réuniront le 10 février prochain et l'activité se déroulera à compter de 10 h 45, au centre communautaire de Saint-Lucien. Lors de cette assemblée, on procédera à l'élection des membres du conseil local d'administration. Nous avons prévu un repas typique d'autrefois ainsi qu'une exposition d'artisanat parrainée par le Cercle des fermières de la municipalité. Des prix de présence seront tirés incluant une pièce d'artisanat offerte par le Cercle des fermières. De plus, le bureau régional offrira aux participants la possibilité de gagner deux prix régionaux, un touristique et l'autre culturel. Vous voulez mieux connaître les activités de votre section locale? Alors, venez en grand nombre assister à notre assemblée générale. Vous recevrez sous peu, par courrier, une invitation à cet effet. Lors de cette rencontre annuelle, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Par ailleurs, nous organisons un concours intitulé « **CONNAISSEZ-VOUS VOTRE HISTOIRE DU QUÉBEC?** ». L'objectif de celui-ci est de promouvoir notre histoire. Le concours s'adresse au public en général. Vous recevrez le coupon de participation en même temps que l'invitation pour assister à notre assemblée générale. Les modalités du concours y seront inscrites ainsi que les prix qui seront remis. Nous souhaitons bonne chance à tous les participants.

Nous vous rappelons que vous pouvez devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et ainsi soutenir la promotion de la culture québécoise. Les cartes de membres sont disponibles auprès des membres de votre conseil d'administration au coût annuel de 7 \$. Les membres actuels recevront prochainement une demande de renouvellement. En reprenant votre carte de membre, vous maintenez votre appui à une cause qui nous tient à cœur. Et n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière tout en respectant le nouveau critère de date de dépôt. Nous les analyserons avec grand intérêt. Consultez le site Internet [www.ssjbcq.qc.ca](http://www.ssjbcq.qc.ca) pour tout renseignement additionnel.

En conclusion, les membres du conseil de la section locale se joignent à moi pour vous souhaiter nos vœux de Joyeux Noël et Bonne Année 2013!

*Suzanne P. Lebeau*, présidente

## *Le coin des jeunes*

### Hourra c'est Noël !!!

La magie des fêtes, les lumières rouges et vertes, l'odeur de la dinde, les décorations du sapin, le goût spécial des calendriers aux chocolats, le son des chorales, les listes de cadeaux, mais surtout la lueur de bonheur dans le cœur de tous! Ça c'est le temps des fêtes! Jusqu'au réveillon où les familles se regroupent pour déguster le festin de Noël et de festoyer sous un même toit. Ouvrir et constater avec émerveillement ce qui se trouve dans le paquet où il y a notre nom. Par la suite, vient le jour de l'an, le décompte et les résolutions. Une nouvelle année débute et c'est le temps d'oublier les tracas de l'année qui s'achève et de recommencer à neuf...

Peux importe ce que nous choisissons de changer, on fait ce que nous croyons être le mieux pour le futur!!! Je ne sais pas pour vous, mais je crois que le mieux serait de continuer à travailler fort à l'école car le futur est toujours trop près et un beau bulletin est un très bon départ! Qu'est-ce que vous en pensez?

Je vous souhaite de passer un très bon temps des fêtes et profitez-en pour rire et vous amusez!!!

**Erika Faucher :)**





Bonjour,

La messe de la cérémonie des défunts s'est tenue à l'Église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Dimanche le 28 octobre, elle a été servi par les Chevaliers de Colomb, suivi d'un Diner au Canadien.

Nous avons eu notre Quille-O-Thon annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil 7753, qui s'est tenu le 17 novembre 2012, à la salle de Quilles Bon-Conseil. Une vingtaine d'équipes s'étaient inscrites pour cet événement. De nombreux prix de présence ont été distribués. Merci à tous nos commanditaires et félicitations à toutes les équipes.

Le responsable de la vente des billets "Partage", Gaétan Foucault (819-336-5322) vous invite à vous procurer les billets le plus vite possible, une innovation cette année, chaque billet comprend un grattage avec des prix instantanés, déjà plus de la moitié ont été vendus et quelques prix instantanés ont été remis. Ils sont disponibles également auprès d'un Officier du Conseil 7753 de Bon-Conseil.

Les responsables du Conseil 7753 se préparent cette année encore à leurs visites annuelles de nos ainés en compagnie du Père Noël et de ses musiciens. Les visites se feront le 15 décembre à l'Auberge et le 16 décembre à l'Accueil. L'organisateur cette année encore sera notre Frère Raymond Comeau.

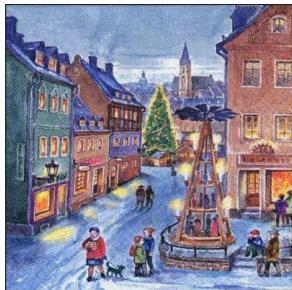
Le 23 Mars 2013 se tiendra, au Centre Communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village, la Cérémonie d'accueil de la région 75, si vous êtes prêt à vous joindre à la grande famille des **Chevaliers de Colomb**, vous pouvez donner votre nom au Grand Chevalier (S.C. Pierre Fischer 819-850-2648) ou au Secrétaire Financier (Frère Raymond Comeau 819-336-5203), Ces Chevaliers se feront un plaisir de vous contacter et de prendre votre inscription.

*Les réunions se font toujours le deuxième mercredi, de chaque mois, à 19 h 30 au Pavillon du Centre Communautaire, 541 rue Elphège Bourgeois, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village.*

Vous désirez faire partie de la grande famille des Chevaliers de Colomb ?

Pour renseignements supplémentaires, contactez le Grand-Chevalier, S.C. Pierre Fischer au 819-850-2648, ou le secrétaire financier, Frère Raymond Comeau au 819-336-5203

S.C. Pierre Fischer, Grand Chevalier du Conseil 7753



## *Le conte de Noël*

En cette veille de Noël les rues de la petite ville étaient toutes illuminées. Des gens pressés allaient et venaient faisant les derniers achats pour le réveillon. Sur un trottoir particulièrement animé, personne n'avait remarqué un garçonnet qui essayait de se frayer un chemin de l'épicerie du coin jusque chez lui. Il avait les bras chargés de provisions qu'il rapportait à sa mère malade.

Il ignorait qu'un des sacs avait un coin percé qui soudain se déchira, laissant choir pommes, oranges et boîtes de conserve. L'enfant se précipita pour récupérer tout ce qu'il pouvait sous les pieds des passants pressés. Il était au bord des larmes. Comment allait-il porter tout cela à la maison maintenant ?

C'est alors qu'il entendit quelqu'un : "Tu vas voir ça ira mieux avec un petit coup de main !" Un homme grand, au regard amical, souriant commençait à rassembler les provisions.

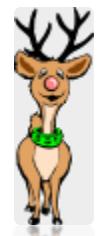
A eux deux, ils purent tout transporter sans peine jusqu'à la maison.

Frappé par la bonté de l'inconnu, l'enfant leva les yeux et dit : "Monsieur, vous êtes Jésus ?"

" Non, dit l'homme, je ne suis pas Jésus, mais je le connais."

L'homme déposa les provisions, demanda s'il pouvait encore aider, puis reprit son chemin, profondément ému.





C'était une victoire, mais il songea aux nombreuses fois où il n'avait pas laissé « l'entraide et la bonté » agir en aidant une personne, il n'avait pas pris le temps de s'arrêter pour « Aimer » !

Et toi ? Pose-toi la question.

Est-ce que je prendrais le temps de m'arrêter pour « Aimer », pour « Aider » pendant cette période des Fêtes?



5330 Route 255, St-Lucien (Québec) J0C 1NO  
Tél: 1-819-397-5250 Fax: 1-819-397-2140

COMMISSION  
SCHOOLAIRE  
DES CHÈNES

## L'École des 2 Rivières

### CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Notre campagne de financement bat son plein! Nous vendons des billets pour une quinzaine de prix différents. Le premier prix est une tablette Samsung Galaxy! Si vous souhaitez nous encourager en achetant des billets, chaque famille de l'école en aura à vendre et vous pouvez aussi vous en procurer directement au secrétariat de l'école les mardis, jeudis ainsi que les vendredis en p.m. Durant la période des Fêtes, Caroline Vachon 819-397-2613 et Isabelle Yergeau 819-397-5555 auront des billets disponibles pour la vente. La campagne de financement se terminera le 16 janvier 2013 et le tirage aura lieu le mercredi 23 janvier à 11 h 20 à l'école. Tous les billets doivent donc être retournés à l'école au plus tard le 17 janvier. Les profits réalisés grâce à cette campagne serviront à offrir de belles activités et sorties à nos élèves. Merci aux généreux commanditaires qui nous supportent dans cette campagne.

### FÊTE DE NOËL

Cette année, nous renouvelons l'expérience de notre activité de Noël de l'an dernier. Les élèves participeront donc à plusieurs activités en journée, suivis d'un souper chaud traditionnel d'un traiteur avec la participation des parents pour les mets froids. Un tour de calèche réjouira nos jeunes qui avaient beaucoup apprécié cette activité l'an dernier. Les parents et amis seront invités à se joindre à nous pour le spectacle de musique des élèves de maternelle à 6<sup>e</sup> année ainsi qu'une pièce de théâtre du groupe 560. Merci aux parents bénévoles et commanditaires qui rendent possible cette belle journée de fête.

### PORTE OUVERTE

Samedi, le 24 novembre dernier, avait lieu l'inauguration officielle des rénovations réalisées à l'été et à l'automne 2012 dans notre école. Pour l'occasion, la mairesse et les conseillers municipaux ont tenu une conférence de presse afin de remercier les généreux contributeurs. Par la même occasion, la population était invitée à visiter l'école. Les membres du personnel et la direction ont ainsi échangé avec des jeunes familles qui enverront bientôt leur enfant dans notre école. Quelques personnes nous ont également fait part de leurs plus beaux souvenirs lors de leur passage, il y a quelques années, à l'école. Le personnel de l'école et moi-même souhaitons remercier les élus municipaux pour cette belle initiative. Félicitations! Vous pouvez visionner le reportage sur internet à Radio-Canada, aux nouvelles de 18 heures du 24 novembre.

Karyn Gallant



**Desjardins**

Caisse populaire  
de l'Est de Drummond

*Que la sérénité du temps des Fêtes  
soit un heureux prélude à l'année nouvelle.*

*Recevez nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.*



*Joyeux Noël  
et une  
Heureuse Nouvelle Année !*

*La caisse Desjardins*

Nos bureaux seront fermés les mardi et mercredi 25 et 26 décembre 2012 ainsi que les mardi et mercredi 1 et 2 janvier 2013.

Veuillez noter que le lundi 24 décembre ainsi que le lundi 31 décembre, la Caisse sera ouverte jusqu'à 15 heures.



### CELI DESJARDINS

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un régime d'épargne enregistré qui vous permet de constituer un capital pour réaliser des projets tout au long de votre vie. Si vous êtes âgé de 18 ans et plus, le CELI vous offre la possibilité d'épargner jusqu'à 5 000 \$ par année à l'abri de l'impôt!

Pour plus d'information, consultez votre conseiller à la Caisse !

### Notions de base

Le CELI est un régime d'épargne enregistré qui vous permet de : réaliser vos projets; répondre à des besoins urgents (fonds de prévoyance); économiser à l'abri de l'impôt; obtenir des revenus de placements non imposables; effectuer des retraits non imposables; verser une cotisation non déductible du revenu; retirer des montants d'argent sans frais, peu importe la raison du retrait<sup>1</sup>.

1. Les revenus provenant du CELI n'ont aucune incidence sur l'admissibilité aux prestations et crédits fédéraux fondés sur le revenu. Source : [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)



### *Les Loisirs St-Lucien*

Vos Loisirs désirent vous informer de notre disponibilité à vous supporter dans tout genre d'activités sportives ou récréatives qui nécessiteraient l'utilisation des infrastructures suivantes : Salle communautaire, patinoire et terrain de soccer, etc.

Si vous êtes de ceux et celles qui veulent partager leurs passions pour organiser d'autres activités, tels que : Snout, ballon balais, danse, judo etc., n'hésitez pas à nous téléphoner.

#### Activité hivernale 2013 :

Hockey libre pour les jeunes  
Tous les mercredis  
19h00 à 20h00  
À partir du 2 janvier 2013 (selon condition de la glace)  
Le port du casque sera obligatoire et grille fortement suggérée.  
Gratuit



**Note :** Pour ceux et celles qui seraient intéressés(es) à garder les buts, nous avons à votre disposition l'équipement de gardien de but.

Demande de bénévoles pour l'entretien de la patinoire.

Pour information : Jocelyn Letendre, 819-397-4486

*Nous désirons remercier la Municipalité de leur contribution annuelle de 5000\$.*

**Invitation spéciale pour la réunion de l'assemblée annuelle, le 23 janvier 2013, 19h30, à la salle communautaire de Saint-Lucien.**

- . Bilan financier
- . Élections : Postes 2-4-6

Au plaisir de vous voir en grand nombre.

***Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes!***

**L'équipe des Loisirs  
OTJ de Saint-Lucien**

## À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

### À VENDRE :

- Chaise d'exercice de marque AB Lounge 2  
Comme neuf Prix : 80\$. Tel : 819-397-5782
- Sécheuse à linge  
De marque Inglis, beige, fonctionne très bien Prix : à discuter. Tel : 819-397-2973
- Pépine John Deer 1995  
À l'état neuf Prix : à discuter. Tel : 819-397-2973
- Essieu monté sur roue  
Idéal pour faire un « trailer » remorque. Prix : à discuter Tél.: 397-2973
- Marchette et chaise d'aisance adaptable comme chaise roulante  
Idéal pour personne âgée. Prix : faite une offre Tél.: 397-2973
- Télévision 36''  
Thoshiba (n'est pas un écran plat)  
Prix : 100\$ nég. Tél.: 397-2964

### Concours du 5<sup>e</sup> anniversaire du P'tit Curieux !

Plus de 650\$ en prix !

Pour plus de détail lisez le  
mot du coordonnateur à la  
page 2.

## Réponse du concours du journal dans l'édition de septembre 2012

1. Qui a conçu le logo de la municipalité? Mme Catherine Paradis
2. Qui fut le premier président du Conseil d'administration de la Caisse Populaire Desjardins de St-Lucien? M. Walter Parenteau
3. En quelle année la confrérie des Dames de Ste-Anne fut-elle fondée à St-Lucien? 1947

## ANNIVERSAIRES :

### 30 ans déjà !!!!

Le 1<sup>er</sup> février prochain, Mme Guylaine Lalancette fêtera ses 30 ans de métier dans le domaine coiffure. On peut la féliciter à son salon de coiffure situé au 5060-B, 7<sup>e</sup> rang à St-Lucien ou au téléphone au 819-397-4740.



### Janvier :

- 01 - Cécile Lebeau
- 02 - Maurice Gendron
- 11 - Gisèle Beauregard
- 13 - François Bernard
- 16 - Lynda Lalancette
- 19 - Michel Paradis
- 21 - Danielle Rocheleau
- 23 - Dominic Noël St-Sauveur
- 26 - Claire Provencher
- 26 - Marie-Claude Rocheleau
- 29 - Pierre Mercier
- 30 - Dave Lussier

## ANNIVERSAIRES :

### Février :

- 2 - Amélie Boisclair
- 7 - Richard Rocheleau
- 8 - Pascal Laterreur
- 8 - Gilles Côté
- 9 - Martin Provencher
- 11 - Stéphane Lebeau
- 11 - Richard Lebeau
- 12 - Jocelyne Pérusse
- 19 - Ghyslaine St-Sauveur
- 25 - Jocelyn Letendre
- 26 - Chantal Marcoux
- 28 - Camil Talbot

### Mars :

- 11 - Pierrette Ricard
- 13 - Annabel Sauvage
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 - Gabriel Boucher Lampron
- 28 - Denise Mercier

